

WILSON AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 9.300 euros
Siège social : 24 avenue du Président Wilson
24100 BERGERAC
478 828 957 RCS BERGERAC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août, à 9 heures,

Les associés de la Société « WILSON AUDIT » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent TRACARD, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'intégralité des associés sont présents.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Autorisation de nantissement d'actions de la Société ;
- Démission des fonctions de Président de Monsieur Laurent TRACARD ;
- Nomination du nouveau Président ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général ;
- Fixation de la rémunération du nouveau Directeur Général ;

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, en garantie du prêt qui est consenti à la société « H. AUDIT », pour procéder à l'acquisition des 79 actions de la Société intervenue ce jour, autorise :

- le nantissement au profit du Crédit Agricole Charente Périgord des 79 actions de la Société acquises par la société « H. AUDIT »,

et décide d'agréer les éventuels acquéreurs des actions nanties au cas où le gage constitué viendrait à être réalisé, en se réservant toutefois la faculté de racheter par priorité et au prix qui en sera fixé en justice, les actions mises en vente eu vue de réduire le capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Laurent TRACARD de son mandat de Président à compter de ce jour, notifiée à la Société, et nomme conséutivement en remplacement :

- La société « H. AUDIT », société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, ayant son siège social à Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX CHAMIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 489 993 360.

La société « H. AUDIT » ainsi nommée accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée et à compter de ce jour :

- **Monsieur Laurent TRACARD**
Né le 21 avril 1959 à BERGERAC
Demeurant à 24 avenue du Président Wilson, 24100 BERGERAC

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Laurent TRACARD, disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Monsieur Laurent TRACARD aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Laurent TRACARD ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Laurent TRACARD percevra, en rémunération de ses fonctions de Directeur Général, une somme brute mensuelle de 500 euros, prenant la forme d'un avantage en nature (véhicule de fonction), et ce jusqu'à nouvelle décision.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

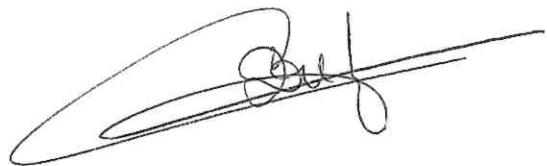
Monsieur Laurent TRACARD
Président démissionnaire

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation de Directeur Général
L

La Société « H. AUDIT »
Représentée par Madame Catalyne BOUTY
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

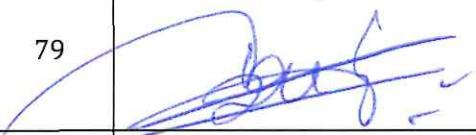
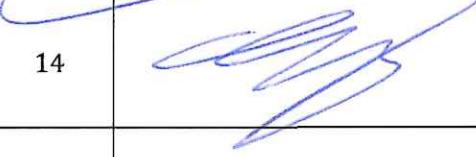
*Bon pour acceptation des fonctions de
Président .*



WILSON AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 9.300 euros
Siège social : 24 avenue du Président Wilson
24100 BERGERAC
478 828 957 RCS BERGERAC

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOUT 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SAS « H.AUDIT » Cré@vallée Nord, 371 Boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX CHAMIERS	79	79	Madame Catalyne BOUTY 
2	Monsieur Aurélien CHAUVIN	14	14	
	Totaux	93	93	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux.

La Présidente
La Société « H.AUDIT »
Représentée par Madame Catalyne BOUTY

